

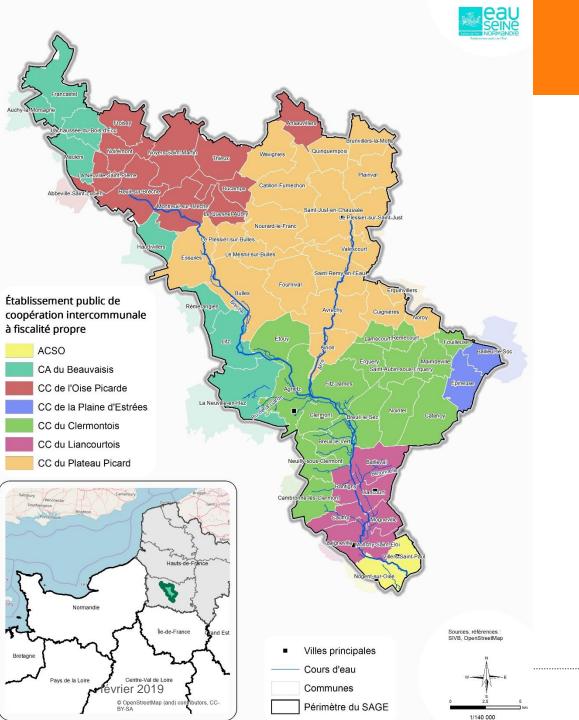
# SAGE de la Brèche

Février 2019
Commissions Quantité - Inondations
Scénarios tendanciels









#### SAGE de la Brèche

490 km<sup>2</sup>

66 communes – 90 000 habitants

#### Cours d'eau

2 principaux : Brèche et Arré 155 km de linéaires

#### Masse d'eau souterraine

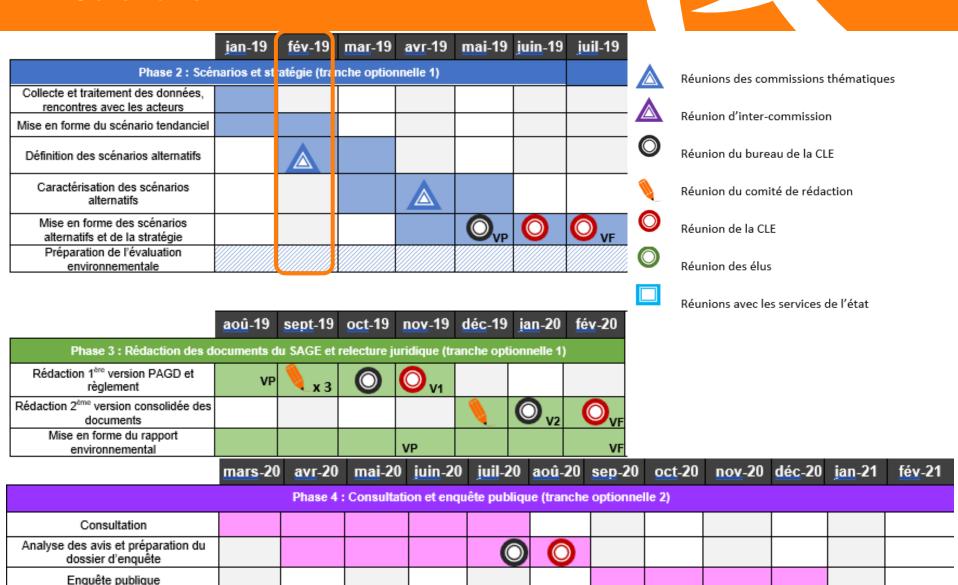
Majoritairement, nappe de la craie picarde



## Calendrier

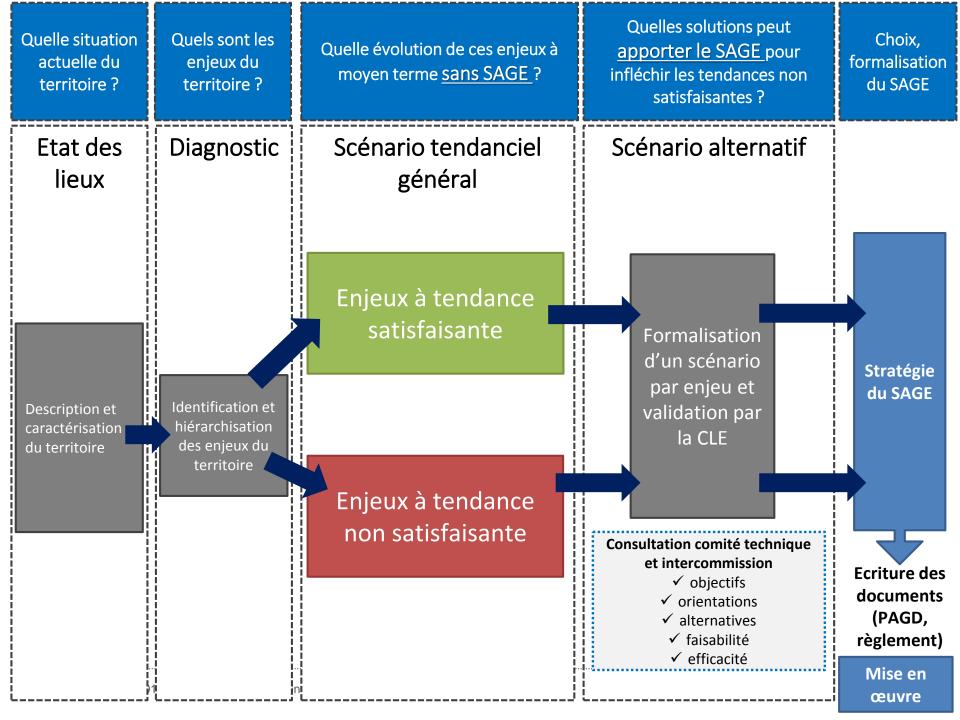
Analyse des remarques et préparation

du dossier définitif
Assistance jusqu'à l'arrête préfectoral
d'approbation



0

0



## Scénario tendanciel

#### Un travail sur les tendances à l'échelle du bassin

- Définir de manière prospective ce que seront les activités et les politiques publiques sur le territoire à horizon 20 - 30 ans
- Description et analyse de l'évolution de l'environnement et de la société pouvant influencer l'état des ressources en eau et des milieux aquatiques :

Changement climatique, démographie, urbanisation, infrastructures, occupation des sols, programmes d'actions...

### Objectif du scénario tendanciel

- ► Evaluer l'impact des évolutions des activités, de l'environnement et de la société sur les ressources en eau et les milieux aquatiques
- Identifier les enjeux satisfaisants et non satisfaisants en tendance, qui seront étudiés dans le(s) scénario(s) alternatif(s)
- Accompagner la CLE à définir les objectifs du SAGE



### Méthode du scénario tendanciel

#### Méthode de travail

- ▶ Collecte de données sur les activités et les usages
- ▶ Mobilisation des expertises en interne sur l'aspect technique et réglementaire
- ▶ Enquêtes directes (Chambre Agri, CCI, SMBCVB, Bio Hauts de France)
  - Collecte de données
  - Avis sur l'évolution des activités économiques
  - Avis sur l'évolution des pressions correspondantes et sur l'impact sur les enjeux du SAGE
  - Avis /attentes sur les objectifs à atteindre et les actions à mener pour les atteindre



# Facteurs d'évolution





# Conséquences et impacts du changement climatique





Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie, d'ici 2 100 ...



- Augmentation d'environ 2°C de l'eau de surface
- Réduction des précipitations d'environ 12%
- Augmentation de l'évapotranspiration d'environ 23% d'ici 2100
- Réduction des débits de 10 à 30%
- Réduction de la recharge des nappes d'environ 30%
- Augmentation des sécheresses extrêmes et des fortes pluies (en intensité et en fréquence)

Source : Stratégie de l'Agence de l'Eau Seine Normandie





- → Augmentation du besoin en eau des cultures
- →Déficits hydriques accentué
- →Etiages plus sévères
- → Assèchement des zones humides
- → Risque d'accroissement des coulées de boues

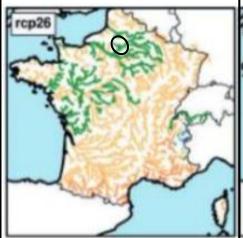


# Conséquences et impacts

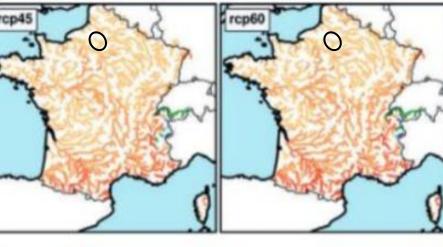
# du changement climatique

#### Scénario volontariste:

les émissions de GES stagnent puis décroissent

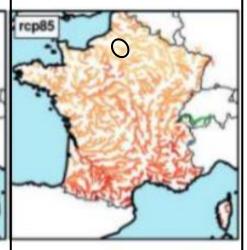


#### Evolution du débit des cours d'eau



#### Scénario laisser-faire

croissance des émissions de GES



→ Importance des politiques d'atténuation dans l'évolution des débits minimaux

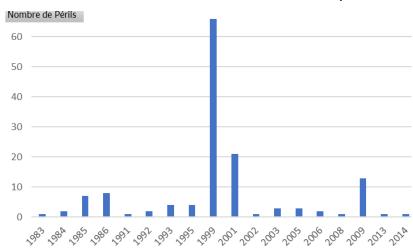


Figure 2 - Cartes de l'évolution relative du débit mensuel minimal d'une période de retour de cinq ans (QMNA5) entre la période 1960-1990 et 2070-2100, selon les quatre scénarios du GIEC) 95

### Ruissellement - Erosion

#### Etat

Variabilité du nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles



### Facteur d'évolution

- Mouvement de l'agriculture de conservation des sols
- Implication des élus locaux sur la question des coulées de boues



- Augmentation de la fréquence des évènements pluvieux intenses
- Surface en cultures de printemps à la hausse, réduction des surfaces en prairies
- Couvert en interculture « réglementaire » : mis en place a minima
- Taux de matière organique des sols



→ Tendance globale à la dégradation ?



## **Inondations**

#### **Etat**

### Facteur d'évolution



- PPRi à l'aval, lié à l'Oise
- Atlas des Zones Inondables
- GEMAPI : compétence 5° portée par les EPCI



- Augmentation de la fréquence et de l'intensité des évènements pluvieux avec le changement climatique
- AZI non validé

## → Tendance globale stable ?



## Etat quantitatif



### Facteur d'évolution



Diminution de la consommation des ménages



- Diminution de la pluie efficace et augmentation de l'évapotranspiration des plantes
- Augmentation du nombre de forages

→ Tendance globale vers une dégradation ?



# Facteurs d'évolution

## Equilibre quantitatif, gestion des ruissellements et des inondations

| Thème                                      | Enjeu   | Hiérarchisation | Evolution pressentie en l'absence de SAGE ? |
|--|---|-----------------|---|
| Quantitatif                                | Assecs des sources de la Brèche et de l'Arré Vigilance de l'équilibre entre les besoins et de la ressource                                | MOYEN           | Dégradation                                 |
| Ruissellement                              | Améliorer la connaissance des axes de ruissellements et de l'aléa Développement de programme d'action pour la maîtrise des ruissellements | FORT            | Dégradation                                 |
| Inondation                                 | Améliorer la connaissance du risque inondation lié au débordement de la Brèche  | MOYEN           | Dégradation                                 |
| Organisation<br>des maîtrises<br>d'ouvrage | Portage de la mission de la maîtrise des ruissellements   | MOYEN           |   |



# **Ateliers – Commission Quantité & Inondations**

Propositions d'objectifs et de leviers





# Qu'est-ce qu'un objectif?

## Un objectif traduit une ambition collective

Pris en compte dans l'instruction des dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, ICPE...) Pas opposable à un projet individuel sauf incompatibilité manifeste

### Il doit être, si possible :

- Mesurable/quantifiable (futurs indicateurs de résultats du SAGE)
- Défini dans le temps (délai)
- Atteignable mais ambitieux (au-delà de la réglementation générale, du SDAGE)

#### **Exemples (extraits de SAGE approuvés):**

- Indice linéaire de perte des réseaux AEP en zones rurales : 2,5 m³/km/jour
- Atteindre ou maintenir le bon état quantitatif des masses d'eau souterraines



## Qu'est-ce qu'un levier?

# Un levier est un moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futurs indicateurs de moyens du SAGE)

Levier technique : orientation des programmes opérationnels des maîtres d'ouvrage

Exemple: Développer une politique d'économie d'eau en irrigation

Levier règlementaire (dans le champ d'application du SAGE)

#### **Exemples de disposition:**

 Encadrer la mise en place des réserves de substitution en cohérence avec les objectifs du SAGE

#### Exemples de règle :

- Prioriser l'usage eau potable sur certaines masses d'eau
- Modalités particulières applicables aux prélèvements en eaux superficielles et souterraines hors nappe de l'infra-Toarcien (volumes prélevables)



## Qu'est-ce qu'un levier?

# Un levier est un moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futurs indicateurs de moyens du SAGE)

## Levier d'animation/communication, amélioration de connaissance

#### **Exemples:**

- Communiquer, sensibiliser les particuliers et les industriels sur leur consommation d'eau
- > Etude des interactions nappes-cours d'eau à l'échelle du bassin versant

#### Levier de Gouvernance

Exemple : Appuyer la mise en œuvre des schémas départementaux (conditionnement de financement)



# Atelier: vos propositions

Etiage Irrigation Industrie Alimentation en eau potable Gouvernance Inondation Coulées de boues Ruissellements **Dans quel** Qui? **Comment?** délai?

## Des objectifs et leviers à la stratégie

1<sup>ère</sup> série de commissions thématiques

2<sup>ème</sup> série de commissions thématiques pour discutercorriger-compléter

Présentation de l'analyse en bureau et en CLE

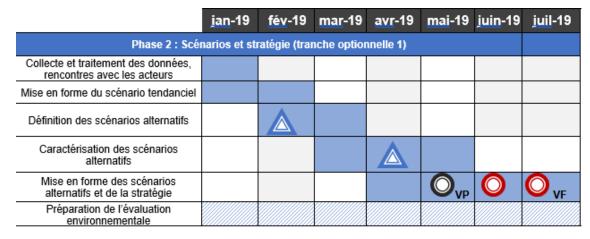
- → **Enregistrement** des propositions (tableau de synthèse)
- → Structuration des propositions, analyse des éléments de faisabilité et d'efficacité, cohérence objectifs/leviers (SCE/SMBVB):
  - -éléments de coûts (sans chiffrage détaillé à ce stade),
  - -faisabilité technique,
  - -capacité de portage (maîtrise d'ouvrage notamment),
  - -acceptabilité sociale des mesures,...
- → Choix à faire (quels objectifs, nature et niveau d'ambition des actions ?)
- → **Rédaction** du projet de stratégie (SCE/SMBVB)

Présentation du projet de stratégie en réunion commune des acteurs impliqués dans les commissions

Présentation /discussion / validation de la stratégie en Bureau et en CLE

SCE
Aménagement
& environnement

# Prochaines étapes





Réunions avec les services de l'état

#### Calendrier des prochaines réunions

- Commissions:
  - 4 et 5 avril
- Bureau
  - 14 mai
- CLE
  - 3 juin
  - 1<sup>er</sup> juillet





www.sce.fr GROUPE KERAN